

MUNICIPALITÉ DE VAL-MORIN  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES



## AVIS PUBLIC

### Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, QUE :**

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, préparé par la firme Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l. seront déposés devant le conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le 8 juin 2021 à 19h à huis clos, par vidéoconférence.

Le rapport financier sera disponible sur le site internet de la Municipalité dans les jours qui suivront la séance.

DONNÉ À VAL-MORIN, ce 27<sup>e</sup> jour du mois de mai 2021.

Caroline Nielly  
Directrice générale